



**HAL**  
open science

# Le e-PPP à l'université de Bretagne Suf: processus d'orientation, traçabilité des compétences et projet de l'étudiant

Laurence Perennes, Dominique Duhaut

## ► To cite this version:

Laurence Perennes, Dominique Duhaut. Le e-PPP à l'université de Bretagne Suf: processus d'orientation, traçabilité des compétences et projet de l'étudiant. COLLOQUE INTERNATIONAL DE L'ASSOCIATION FRANCOPHONE D'EDUCATION COMPAREE: "Orientation et Mondialisation", Jun 2009, Dijon, France. hal-00515240

**HAL Id: hal-00515240**

**<https://hal.science/hal-00515240>**

Submitted on 6 Sep 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Auteur principal : Laurence Pérennès  
Auteur secondaire : Dominique Duhaut  
Université de Bretagne Sud

## **Le e-PPP à l'UBS : processus d'orientation, traçabilité des compétences et projet de l'étudiant**

Résumé : Ce document présente l'organisation définie à l'Université de Bretagne Sud pour accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel. Il est basé sur un e-portfolio qui enregistre des informations personnelles. Ce e-portfolio est utilisable par l'utilisateur toute sa vie depuis le lycée jusqu'à l'université et au-delà pendant toute sa vie professionnelle. Un ensemble d'activités est connecté au e-portfolio tout au long du cursus universitaire, ensemble conçu pour aider l'étudiant à construire son premier projet et apprendre à le gérer dans le cadre d'un processus d'orientation. L'originalité de ce e-portfolio est que sa gestion se fait par le biais d'un processus d'utilisation du courrier électronique.

Mots-clés :

e-portfolio; apprentissage tout au long de la vie, compétences de base, compétences clés

### **INTRODUCTION**

Lors du Conseil de l'Union Européenne du 21 novembre 2008 [1], il est ressorti que la capacité de s'orienter était déterminante pour donner aux citoyens les moyens de les rendre acteurs de la construction de leur parcours d'éducation, de formation, d'insertion et de vie professionnelle.

Cette capacité inclut plusieurs dimensions et notamment :

- se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises et les métiers;

- savoir s'auto-évaluer, se connaître soi-même et être capable de décrire les compétences acquises dans le cadre de l'éducation formelle, informelle....

Pour atteindre ces objectifs, l'Université de Bretagne-Sud (UBS) travaille sur un dispositif à destination de l'étudiant qui :

- aide à la définition de son projet personnel
- accompagne sa réalisation en l'aidant à acquérir ou conforter les compétences qui lui seront nécessaires
- lui permet d'engager un processus de réflexion sur son parcours et de capitaliser toutes les ressources qu'il mobilisera.

L'idée est d'utiliser un portfolio électronique [2,3,4], pour permettre une auto-évaluation de ses compétences. Il accompagne le cursus de l'étudiant, du lycée à l'enseignement supérieur, mais aussi le salarié tout au long de sa vie professionnelle. L'idée centrale est de doter les étudiants d'un outil numérique pour décrire, analyser, communiquer ses expériences et ses compétences tout au long de sa formation initiale et continue, mais aussi lors de son insertion, de sa recherche d'emploi, de sa carrière professionnelle.

Le e-portfolio permet de valoriser les expériences en compétences, et d'exploiter ces compétences pour les transférer vers d'autres expériences. Il permet de gérer une carrière tout au long de la vie professionnelle.

Le e-portfolio n'est pas seulement un outil auquel on peut recourir ponctuellement ici ou là. Il s'agit au contraire d'une démarche [5]. Le e-portfolio garde la trace et permet de revenir, il permet la reformulation, (je pensais au début que , maintenant je réalise que..) le classement mais aussi l'effacement.

Cette démarche est d'autant plus importante que le Conseil de l'Europe a également souligné que « la flexibilité et la sécurité nécessaires à la création d'emploi en plus grand nombre et de meilleure qualité dépendent de la faculté des citoyens d'acquérir des compétences clés et d'actualiser leurs aptitudes tout au long de leur vie » [6].

Cet article est divisé en deux parties principales.

La première partie introduit les modules d'accompagnement proposés à l'étudiant dans son parcours pour construire son projet ainsi que les ateliers complémentaires pour aider les étudiants à renforcer ou acquérir leurs compétences en fonction de leur projet. Les modules sont développés et structurés avec une répartition d'un module par semestre, 10 modules sur les 5 ans du cursus de master. Les ateliers sont proposés de manière optionnelle et transversale à l'ensemble des étudiants de l'université tous niveaux confondus.

L'ensemble des travaux effectués dans le cadre de ces modules et activités vient alimenter le e-portfolio en appui d'une démarche plus globale. Celui-ci permet à l'utilisateur d'archiver, de construire sa réflexion et de structurer sa pensée. Le e-portfolio est, de ce fait, envisagé comme le miroir de son cheminement personnel et professionnel.

Il permet à l'utilisateur de s'approprier ses recherches et travaux afin de construire activement son projet. Il favorise l'interaction et le tissage des connaissances acquises avec les savoirs de l'expérience.

Il aide l'étudiante ou l'étudiant à prendre en main son projet de développement professionnel [7].

Avec le e-portfolio, l'utilisateur devient le principal acteur de son développement professionnel. Il aura la responsabilité de conserver les informations qu'il juge nécessaires et utiles à son projet.

Une deuxième partie présente la structure de base du e-portfolio et sa gestion.

Le e-portfolio est, durant le passage à l'université, partie intégrante de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) qui en assure sa confidentialité et sa sécurité.

Il est alimenté et organisé par une utilisation du courrier électronique :

- soit par l'étudiant volontairement, soit à l'issue d'activités effectuées dans les modules ou des activités en auto formation telles que les tests en ligne
- soit par des enseignants ou des professionnels qui pourront transmettre des documents dans des parties réservées du e-portfolio.

Il est également décliné dans une perspective de tout au long de la vie dans une version portable totalement indépendante de l'ENT qui le pérennise et permet ainsi son utilisation continue indépendamment du système éducatif formel.

## **1ERE PARTIE : LE PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL**

### *A – Les modules connectés au e-portfolio*

Les modules sont des activités enseignées incluses dans le parcours. Comme le parcours français se déroule sur 3 ou 5 ans, les modules sont construits sur le même schéma. Les 3 premières années sont les activités de base pour aider l'étudiant à définir son projet et acquérir les rudiments de base pour le construire.

Tous les modules contribuent à compléter le e-portfolio. Chaque module dure 20 heures à raison de 2 heures hebdomadaires par semestre. 6 modules sont prévus sur les 3 années du cursus de licence.

Les modules sont tutorés par : des enseignants, des professionnels de l'entreprise ou des spécialistes de l'orientation (par exemple un conseiller d'orientation psychologue).

Les modules sont organisés comme suit pour ce qui concerne les cursus de licence et master mais cette organisation peut être adaptée à un cursus de licence professionnelle par exemple.

Semestre 1 : connaissance de soi, itinéraire. Ce point d'entrée inclura dans une première partie la présentation des différents services internes ou externes à l'université que l'étudiant peut solliciter pour construire son projet. Dans une seconde partie l'étudiant sera amené à travailler sur « ce qu'il est », comment il fait des choix,

quelles sont ses motivations, ses centres d'intérêt etc. pour élaborer son projet de formation et son projet professionnel.

Sur ce deuxième point, le module complet n'est pas absolument nécessaire à l'étudiant dont le projet est suffisamment clair. Par conséquent, une application simplifiée avec des tests en ligne à la fois de personnalité et de connaissances sur l'environnement universitaire a été développée parallèlement.

Il n'en demeure pas moins que cette auto-réflexion avec un accompagnement spécifique répond aux besoins d'étudiants en difficulté dans leur cursus par manque de lisibilité sur leur projet. Il est d'ores et déjà expérimenté depuis plus de 10 ans à l'UBS pour les étudiants en première année dans le cadre d'une action intitulée « Cycle d'orientation et Consolidation ».

Semestre 2 : découverte du monde du travail. Pour mieux cerner le métier envisagé par un étudiant, ce module prépare l'étudiant à rencontrer des professionnels (entretiens, conférences, forums) et à faire le bilan de ces échanges. Il mettra en exergue les compétences requises pour exercer tel ou tel métier.

Cette phase d'exploration est nécessaire pour aider l'étudiant à progresser dans sa réflexion, en outre elle conditionne aussi l'étudiant à aller plus facilement à la rencontre du monde du travail, elle impulse des réflexes qui font souvent défaut aux jeunes diplômés.

Semestre 3 : compétences et valorisation des compétences. Il permet à l'étudiant de prendre conscience d'un ensemble de compétences acquises dans le cadre et hors du système éducatif via ses expériences de jobs, de stages et l'ensemble de ses activités associatives, sportives et culturelles.

Nombreux sont les étudiants qui n'ont pas conscience d'acquérir des compétences via leurs expériences d'emplois saisonniers ou leurs activités associatives. Or, les employeurs sont de plus en plus attentifs à ces activités périphériques qui dénotent

la personnalité d'un candidat. Il convient en conséquence d'attacher de l'importance à accompagner l'étudiant dans ce travail de valorisation.

Semestre 4 : formalisation du projet. L'étudiant est amené à réfléchir sur l'articulation entre le projet de formation et le projet professionnel, sur les stages à envisager. Une préparation aux entretiens pour les filières sélectives et pour les stages est proposée et qui porte notamment sur les modes de communications verbaux et non verbaux.

Semestre 5 : finalisation du projet. Il convient de préparer l'étudiant lors de la 3ème année à être confronté au monde du travail. Des stratégies et des méthodes pour chercher un lieu de stage et activer ses réseaux sont mises en place.

Semestre 6 : Poursuite de la préparation aux entretiens pour entraîner l'étudiant, et élaboration du CV et des lettres de motivation pour les stages et l'entrée en master. Un point sur son projet est fait pour voir comment il a évolué pendant ces 3 années et un bilan est réalisé. L'étudiant apprend aussi à organiser un évènement en groupe pour développer la capacité à travailler en groupe, à mener un projet.

Durant les deux années suivantes, les modules sont utilisés pour améliorer le projet et acquérir les savoirs-faire nécessaires pour un niveau ingénieur.

Semestre 7 : forces et faiblesses du projet. L'étudiant est amené à avoir un regard critique sur son objectif professionnel, à analyser ses forces et faiblesses, à renforcer ses atouts. Les contacts avec les entreprises se poursuivent (visites d'entreprise, conférences,...).

Semestre 8 : marché du travail. Un point sur les modalités de recrutement du marché national et international est fait ainsi qu'une information/formation sur la création d'entreprise.

Semestre 9 : insertion professionnelle. A ce niveau de formation, l'étudiant se verra proposer un poste de responsable d'équipe. Il est préparé à la conduite de réunion, l'animation d'équipe et la gestion de conflits, à la détecter et la prendre en compte dans l'organisation du travail.

Il apprend aussi à constituer un réseau et à le mobiliser pour faciliter son insertion. Les préparations aux entretiens, CV et lettres de motivation (cf. le semestre 6) se poursuivent.

Semestre 10 : Stage.

### *B – Les activités optionnelles connectées au e-portfolio*

Le rapport de l'UE [8] nous interpelle sur la notion de compétences clés: quelles compétences sont nécessaires pour réussir sa vie professionnelle et sociale?

Les compétences de base sont définies par la Communauté Européenne comme suit :

- Savoir compter, lire et écrire (compétences fondamentales)
- Compétences de base en mathématiques, en sciences et en technologie
- Langues étrangères
- Compétences dans les TIC et utilisation des technologies
- Capacité d'apprendre à apprendre
- Compétences facilitant la vie en société
- Esprit d'entreprise
- Culture générale

L'université ne peut pas décliner systématiquement de solution pour travailler et développer l'ensemble de ces compétences. Notre idée est en conséquence de proposer aux étudiants un certain nombre d'ateliers facultatifs.

Par exemple :

Savoir compter, lire et écrire sont supposées être des compétences acquises. Mais les techniques de lecture rapide ne le sont pas forcément. Avec la bibliothèque de l'université, des activités telle que « lecture rapide » sont préparées pour s'entraîner à



lire et décrypter l'information rapidement compte tenu de la multitude d'informations reçues.

Nous organisons encore durant l'année universitaire la mise en place d'une série de conférences menée par des étudiants étrangers. Les étudiants préparent la conférence dans une langue étrangère, sur un sujet relatif à leur pays qu'ils pensent intéressant.

Cela répond aux items sus-cités : langues étrangères, compétences facilitant la vie en société, culture générale.

L'originalité de ces ateliers est qu'ils sont indépendants des parcours des étudiants et qu'ils permettent la rencontre entre étudiants d'origine et de niveau très divers.

Outre ces 8 compétences de base, on peut aussi ajouter des ateliers complémentaires pour permettre d'acquérir un esprit critique. Il est très important aujourd'hui de par l'omniprésence de l'information émanant de sources différentes, TV, internet... de faire attention à l'exactitude de ces informations. Il convient d'examiner toutes les informations en se posant les questions : qui est derrière, qu'est-ce qui est rapporté, comment c'est rapporté, est-ce que je peux croiser cette information avec une autre, etc.

Exemples :

- Visite critique de l'information
- Compétence informationnelle
- Repérage information multi-média

## **2<sup>EME</sup> PARTIE : UN OUTIL SUPPORT - LE E-PORTFOLIO**

Le **e-portfolio** est un mot qui couvre des idées et réalisations très différentes.

L'Université Européenne de Bretagne (UEB) numérique a engagé une réflexion sur un **e-portfolio d'accompagnement** de l'étudiant pour lequel on distinguera plusieurs entités initiales:

- Un **e-portfolio du projet personnel** support de l'étudiant qui fait l'objet de la présente présentation est décrit plus complètement ci-dessous
- Un **e-portfolio de présentation** qui permet à l'étudiant de communiquer vers le monde extérieur : web, blog, CV ...
- Un **e-portfolio d'évaluation** que chaque étudiant partage avec ses enseignants et qui permet d'évaluer les acquis et de suivre la progression
- Un **e-portfolio administratif** qui contient toutes les informations de l'étudiant sur ses résultats validés. Ce e-portfolio est garanti par l'établissement qui le porte pour rendre infalsifiable : les résultats scolaires, les diplômes, lettres de recommandation...

Ces quatre entités sont de nature très différentes puisque ces e-portfolios sont :

- Pour l'e-portfolio projet personnel, un espace totalement personnel, accessible en lecture uniquement par l'étudiant mais fournissant des outils pour la gestion de son contenu,
- Pour l'e-portfolio de présentation, un espace ouvert sur le monde en lecture et modifiable par l'étudiant,
- Pour l'e-portfolio d'évaluation, un espace collaboratif privé entre l'étudiant et ses enseignants ou conseillers,
- Pour l'e-portfolio administratif, un espace sécurisé personnel, accessible par l'étudiant ou un employeur mais non modifiable par eux, pour lequel il y aura des garanties d'intégrité des données.

Le développement du **e-portfolio** nécessite par ailleurs le respect de la loi informatique et libertés.

Le type de e-portfolio auquel nous nous intéressons dans ce développement est le **e-portfolio projet personnel** étroitement connecté aux modules développés.

Par contre, il ne faut pas que celui-ci soit conçu indépendamment **du e-portfolio d'accompagnement**. En effet, seule une mise en perspective vers le e-portfolio

d'accompagnement peut garantir à terme la création d'un outil cohérent.

### ***Présentation des caractéristiques du e-portfolio projet personnel***

Le e-portfolio est la mémoire numérique des productions de toutes actions entreprises dans le cadre des modules développés. Cette mémoire doit posséder les caractéristiques suivantes :

- être structurée pour respecter la logique de la démarche d'accompagnement
- être souple afin de permettre à chaque élève/étudiant de pouvoir organiser son archivage comme il le souhaite.
- être facile d'utilisation par de jeunes élèves qui n'ont pas nécessairement une grande culture informatique
- être sûre pour protéger la confidentialité
- être accessible simplement
- suivre l'évolution avec l'élève / étudiant
- enfin la mémorisation de nouvelles informations doit pouvoir être faite par plusieurs sources : élève, enseignant, sources extérieures mais doit être protégée pour éviter que sa mise à jour ne puisse se faire par des personnes non autorisées.

L'utilisateur va garder la mémoire à travers le e-portfolio de la construction et l'évolution de son projet personnel et professionnel. Il peut à tout moment mettre en perspective son projet passé et à venir [7].

Celui-ci lui permet de faire le bilan et l'analyse de ses connaissances et compétences actuelles, de mettre en lumière les connaissances et compétences complémentaires nécessaires à l'évolution de son projet.

La prise de conscience des ressources dont il dispose et la mobilisation de celles-ci lui donne le recul nécessaire pour faciliter son insertion et s'adapter aux mutations économiques et industrielles.

Sa structuration est par conséquent importante. Cependant tout en proposant un cadre déterminé, il convient de laisser une certaine liberté à l'utilisateur dans ce cadre pour faciliter son appropriation de l'outil.

### *A – Organisation et structuration du e-portfolio*

Un prototype de e-portfolio est développé et s'organise de la façon suivante :

Les quatre folios constants sont :

- « Ma singularité » qui mémorise toutes les informations personnelles de l'élève ou l'étudiant,
- « Mes découvertes » retrace les rencontres et événements qui ont marqué ou compté dans la vie,
- « Mon projet » est une formalisation de l'objectif principal avec ses conditions de réussite et des projets alternatifs en cas d'échec,
- « Ma communication » contient les éléments qui vont alimenter le e-portfolio de Communication.

A ces quatre folios on ajoute un onglet « outils » qui permet la gestion du e-portfolio. Y sont stockés également des textes « méta » expliquant la démarche suivie dans l'élaboration du e-portfolio.

#### 1 – Ma singularité

Dans cette partie sont stockées toutes les informations de base sur la personne.

Elle est organisée autour de trois catégories d'items: moi, ma personnalité et mes expériences.

Elle se décompose en neuf critères standards définis comme suit :

- Mon identité recense les informations administratives : nom, date anniversaire,..
- Mes acquis de formation recense la liste des connaissances validées, attestations, certificats obtenus,...

- Qui je suis ? recense ce que j'aime, comment je me définis : être seul ou en groupe, intuitif, créatif, comment je recherche une information, etc. Pour les personnes qui passent le MBTI [9] test de personnalité, les résultats sur la personnalité sont enregistrés dans cet item.
- Mon parcours : quels ont été les moments de choix ou de non choix dans mon parcours ? ai-je été acteur de mon parcours ? de mes activités ? comment j'ai décidé de faire ce que j'ai fait. Quelle est mon autonomie dans les décisions prises ?
- Mes centres d'intérêt : quelles sont les activités que j'aime faire.
- Mes motivations, mes valeurs, mes besoins : qu'est-ce qui me motive dans ces activités ? quelles sont les valeurs que je mobilise ? les besoins ? Nous nous basons ici sur plusieurs classifications telles que la liste de Schwartz [10], la pyramide de Maslow [11].
- Mes attentes : qu'est-ce que j'attends de la vie ? de mon environnement de travail ? c'est bien entendu relié au critère précédent mais il est acquis qu'il peut y avoir des éléments redondants dans les différentes parties du e-portfolio. Celles-ci ne peuvent pas être dissociées aussi radicalement, elles forment un tout.
- Mes expériences : la liste de toutes les activités professionnelles faites par l'étudiant peut être décrite ici (stages et jobs)
- Mes activités : ce sont toutes les activités autres que professionnelles. Par exemple, les activités sportives, culturelles, associatives...

Cette première partie est la plus privée, toutes les informations énoncées ici sont seulement accessibles par l'étudiant via son environnement numérique de travail (ENT). La confidentialité est assurée par l'ENT. Ceci permet ainsi aux personnes d'avoir un accès permanent sécurisé à leur e-portfolio.

## 2 – Mes découvertes

Dans cette partie est mémorisé le résultat des différentes activités faites par l'étudiant pour découvrir le monde socio-économique. Elle se décompose en 8 rubriques :

- la recherche documentaire : elle donne une idée sur l'organisation du monde du travail, les emplois, les secteurs d'activités.
- les salons et forums : c'est un historique de tous les événements différents dans le monde socio-économique auxquels l'étudiant s'est rendu
- les conférences : c'est un résumé écrit par l'étudiant sur des conférences organisées à l'université avec des professionnels qui présentent leurs activités, leur métier, leur entreprise.
- les visites d'entreprise : c'est la synthèse de toutes les entreprises visitées et la liste des contacts pris.
- les rencontres avec des professionnels : ce sont les tables rondes ou entretiens et la liste des contacts pris éventuellement.
- les réseaux : c'est un point d'entrée pour construire le réseau de l'étudiant. Il mémorise le nom de l'entreprise, le contact, l'activité à chaque fois que c'est possible.
- les stages et compétences complémentaires : ce sont les compétences et savoirs faire spécifiques nécessaires pour certains emplois et que l'étudiant ou le diplômé devra acquérir tout au long de son cursus et de sa vie professionnelle.

Les notions de carnet d'adresses et de réseaux prennent véritablement leur sens dans cette partie d'autant qu'elles sont une aide précieuse pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés et usagers à la recherche d'un emploi.

### 3 – Mon projet

Dans cette partie sont définis tous les critères pour identifier et construire un projet. Toute cette partie sera bien évidemment étroitement liée aux folios ma singularité et mes découvertes.

Repérage de mes compétences : quelles sont mes compétences spécifiques. Comment évaluer chaque compétence ? Quatre niveaux d'évaluation peuvent être retenus :

- notion : je sais ce que c'est mais je n'utilise pas,
- application : je l'utilise couramment,
- maîtrise : je suis tout à fait autonome,
- expertise : je peux former quelqu'un

Compétences utilisables et valorisation : est-ce je sais comment utiliser mes compétences [12] ? est-ce que je peux les valoriser dans une autre situation ?

Evolution de mes compétences : qu'est-ce que je devrais améliorer ? quelles sont mes points faibles ? quelles sont les compétences complémentaires que je devrais acquérir ?

Transférabilité de mes compétences : je vais devoir changer d'emploi, quelles compétences puis-je transposer dans mon nouvel emploi ?

La construction et l'évolution de mon projet : c'est la synthèse de ce que je veux et les étapes à franchir.

#### 4 – Ma communication

Dans cette partie est stockée toute l'information que les étudiants veulent utiliser pour présenter de l'information sur eux-mêmes avec leur environnement, c'est la partie publique du e-portfolio.

Curriculum vitae : les étudiants apprennent à faire un CV en fonction de leur cible. Les différents types de CV sont étudiés (CV anti-chronologique, CV compétences, web-CV) et le CV européen selon les recommandations de l'Europass [13].

Lettre de motivation : les étudiants apprennent à rédiger des versions différentes selon qu'il s'agit d'un stage, d'un job, d'un emploi, d'une candidature spontanée ou d'une réponse à une offre.

Entretiens professionnels : le résultat de l'évaluation des simulations et le bilan des entretiens en situation réelle dans l'avenir peut être inscrit ici.

Mobiliser un réseau : c'est apprendre à utiliser son réseau pour trouver la bonne personne qui peut avoir l'information souhaitée, et c'est aussi construire son carnet d'adresse.

Chaque partie est en évolution permanente et permet à l'utilisateur de trouver de l'information rapidement et simplement.

## *B – Gestion du e-portfolio*

### 1. L'outil mail pour gérer le e-portfolio

Cette partie décrit la méthode utilisée pour gérer le e-portfolio. L'originalité de notre approche consiste en la gestion du e-portfolio grâce à l'utilisation du mail. Par exemple si le propriétaire, Joe Martin, veut ajouter une information (par exemple un texte.....) dans la rubrique « mes attentes » au niveau du folio « ma singularité », il transmettra un courriel comme suit :

A : portfolio.joe.martin@ubs.fr

De : joe.martin@ubs.fr

Objet : mes attentes

Fichier joint : reponseministere.doc

Contenu : AJOUTE

« UN MESSAGE DE PRESENTATION »

Lorsque le gestionnaire du e-portfolio reçoit ce courriel, il déclenche le traitement suivant :

- Vérification que l'expéditeur ([joe.martin@ubs.fr](mailto:joe.martin@ubs.fr)) est autorisé à écrire quelque chose dans le e-portfolio de Joe Martin
- Analyse du contenu du message. Dans cet exemple « Ajoute » est l'instruction du contenu du message, elle signifie que le fichier attaché «reponseministere.doc »



doit être ajouté dans la partie « mes attentes » du folio « ma singularité » avec un texte de présentation qui explique le lien sur le document « reponseministere.doc », en l'occurrence dans l'exemple ci-dessus « UN MESSAGE DE PRESENTATION »

- Le contenu du message donne l'instruction à exécuter dans le e-portfolio. Le fichier attaché précise le type d'information qui doit être traité. Le sujet définit la partie dans laquelle l'information doit être classée. Pour simplifier la gestion du e-portfolio, le nombre d'instruction est limité et personnalisable.

## 2. Niveaux de gestion du e-portfolio

Nous pouvons distinguer 3 types de gestion du e-portfolio :

- la gestion de l'information,
- la gestion des rubriques,
- la gestion des personnes autorisées.

*Gestion de l'information* : autorise l'utilisateur à ajouter, modifier, détruire l'information dans le e-portfolio par la même procédure que celle décrite dans l'exemple précédent. Tout type de document peut être attaché au e-portfolio par le biais d'un lien hypertexte.

*Gestion des rubriques* : donne une série d'instruction pour modifier la structure de chaque folio du e-portfolio. Par exemple, on peut ajouter, modifier, déplacer la place des rubriques suivant les schémas ci-dessous.



UBS

Prototype - PortFolio 2008

Ma Singularité Mes Découvertes Mon Projet Ma Communication Outils

**Mon Etat civil**

**Etat civil**

**Informations Administratives**  
 Date de naissance 19/02/1980 Lieu de naissance NEUILLY SUR SEINE  
 Situation familiale marié le 26/7/2005  
 Situation militaire Accompli Nombre d'enfants 1  
 Adresse personnelle Voie 1 Rue SPIREN  
 Localité  
 Code Postal 56890 ST AVE  
 Pays FRANCE

**Enfant**  
 Nom Prénom Sexe Date et Lieu de naissance  
 XXXX ANNE-LAURE Femme Le 21/10/2007 à ST CYR L'ECOLE

Téléphones professionnels  
 Téléphone 0297017206

**Diplômes**  
 Master Contrôle de gestion - Université de Bretagne Sud - 2003  
 DUT GEA en 1998 - IUT de Vannes

[Certificats, attestations](#)

Ci-dessus une version initiale du e-portfolio dans un lycée. Les rubriques sur la gauche seront créées au fur et à mesure. Au début seule la rubrique « Mon état civil » est présente.



UBS

Prototype - PortFolio 2008

Ma Singularité Mes Découvertes Mon Projet Ma Communication Outils

**Mon Etat civil**

Mes diplômes

Qui je suis

Mon itinéraire

Mes intérêts

Mes motivations/valeurs

Mes attentes

Mes expériences

Mes activités

**Etat civil**

**Informations Administratives**  
 Date de naissance 19/02/1980 Lieu de naissance NEUILLY SUR SEINE  
 Situation familiale marié le 26/7/2005  
 Situation militaire Accompli Nombre d'enfants 1  
 Adresse personnelle Voie 1 Rue SPIREN  
 Localité  
 Code Postal 56890 ST AVE  
 Pays FRANCE

**Enfant**  
 Nom Prénom Sexe Date et Lieu de naissance  
 XXXX ANNE-LAURE Femme Le 21/10/2007 à ST CYR L'ECOLE

Téléphones professionnels  
 Téléphone 0297017206

**Diplômes**  
 Master Contrôle de gestion - Université de Bretagne Sud - 2003  
 DUT GEA en 1998 - IUT de Vannes

[Certificats, attestations](#)

Ci-dessus une version obtenue après une utilisation du e-portfolio avec l'insertion de plusieurs rubriques.

Il est important de permettre aux usagers d'utiliser leurs e-portfolios sur le long terme. Nous ne pouvons pas déterminer à l'avance le type de rubrique qu'une personne souhaitera ajouter selon son expérience. En conséquence, la liste des rubriques décrite dans la section précédente correspond à un standard dans la construction du e-portfolio. Mais l'étudiant peut rapidement ajouter ou supprimer ses propres rubriques et construire un e-portfolio personnalisé.

Gestion des personnes : liste des personnes autorisées à transmettre de l'information vers le e-portfolio. Cette liste est gérée par le propriétaire du e-portfolio. Il est le seul qui puisse accepter que quelqu'un écrive dans une partie spécifique du e-portfolio. Cette règle est nécessaire pour garantir la protection des données. Les personnes pouvant écrire dans le e-portfolio peuvent être : un enseignant pendant la scolarité de l'étudiant, un conseiller pendant la vie professionnelle. Il peut aussi s'agir d'une évaluation personnelle sous forme de test en ligne dont les résultats peuvent alimenter le e-portfolio.

## **CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

Nous avons présenté dans cette étude la description de l'organisation adoptée à l'Université de Bretagne Sud pour préparer les étudiants à construire leur projet professionnel et comment le faire évoluer tout au long de la vie.

Le point clé du e-portfolio est qu'il est relié à une série de modules pour démarrer la construction du projet.

L'approche originale de ce e-portfolio est son intégration dans l'ENT de l'étudiant pour garantir la confidentialité de l'information et l'utilisation du courriel pour gérer le e-portfolio. L'avantage est que la gestion ne nécessite pas d'utiliser des outils

spécifiques, tous les étudiants utilisent le courriel et par ce moyen il est très simple de contribuer à compléter le e-portfolio via une liste de personnes autorisées.

Le code source de l'application e-portfolio est disponible. L'idée est de partager cet outil avec d'autres universités pour un bénéfice mutuel.

Une autre étape à envisager est la connection du e-portfolio avec le lycée.

Actuellement le lycée développe une série d'activités pour tendre vers le projet professionnel mais il n'y a pas de liens entre le lycée et l'université. Nous avons démarré la discussion avec le rectorat pour utiliser le même e-portfolio afin qu'il y ait un continuum du lycée à l'université et au-delà. La question de la valorisation des compétences et la reconnaissance d'activités sociales et culturelles se pose en effet dès le début de la scolarité mais actuellement la prise en compte de cette dimension au sein d'un e-portfolio se pose uniquement au lycée.

**Crédits :**

Yolande Normand

Marie-Hélène Gloanec

Céline Le Scouiller

## Références bibliographiques :

1-<http://www.apprendreetsorienter.org/PDF/Resolution-orientation-conseil-europeen.pdf>

Résolution du Conseil sur "Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie"

2905ème session du Conseil ÉDUCATION, JEUNESSE et CULTURE

Bruxelles, le 21 novembre 2008

2 - Dominique BUCHETON

Professeur, sciences du langage, sciences de l'Éducation, IUFM de Montpellier

Du portfolio au dossier professionnel : éléments de réflexion, 2003

3 - Bernadette Plumelle, Le portfolio ou portefeuille de compétences, Revue internationale d'éducation Sèvres, n° 43 Centre international d'études pédagogiques, décembre 2006

<http://www.ciep.fr/sitographie/ries43.php>

<http://www.inrp.fr/Acces/Biennale/6biennale/Contrib/affich.php?&mode=long&NUM=3>

4 - Robert Bibeau, enseignant et spécialiste de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement au Québec, a présenté une communication « [Un portfolio pour chacun](#) » à l'Université Laval (Québec) en novembre 2006

5 - Cerisier, Jean-François. "Le portfolio d'élève : pour qui et pour quoi ?". *Medialog*, n° 57, mars 2006, p. 38-41

<http://www.ac-creteil.fr/medialog/archive57/no57.htm>

6 - Conseil de l'Union Européenne, "L'éducation et la formation tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation", 5723/08, janvier 2008

7 – Université de Sherbrooke, Un portfolio nouveau genre en génie civil, Le dossier étudiant de développement professionnel,

[http://www.usherbrooke.ca/ssf/tu/vol\\_7/no\\_5/portfolio.html](http://www.usherbrooke.ca/ssf/tu/vol_7/no_5/portfolio.html)

8 - Journal Officiel des Communautés Européennes, programme de travail détaillé sur le suivi des objectifs de l'Education et Systèmes de formation en Europe, C 142 / 1, 11.6.2002

9 – MBTI, Briggs-Meyer Isabel & Maccaulley Mary, Mode d'emploi: Un guide pour le développement et l'utilisation de la Myers-Briggs Type Indicator, Consulting Psychologists Press, 1985.

10 - Théorie de la motivation, A. H. Maslow (1943) initialement publiée dans Psychological Review, 50, 370-396

11 - Schwartz, SH et Bilsky, W. (1990). Vers une théorie de l'universel, le contenu et la structure de valeurs: Extensions et cross cultural replications. [Journal of Personality and Social Psychology](#), 58, 878-891.

12 - Guy Le Boterf – Ingénierie et évaluation des compétences – Editions d'organisation 2008

13 - <http://europass.cedefop.europa.eu/>